

MISE À JOUR SUR LA COVID-19



Message de l'ADC à toutes les parties prenantes

Ci-dessous figure un portrait des efforts de l'Association dentaire canadienne (ADC) en réaction à la pandémie pour la semaine se terminant le 14 août 2020.

Avis spécial : La publication régulière du bulletin reprendra le 11 septembre 2020.

Points saillants de la semaine : Le point sur la COVID-19

À l'échelle mondiale : En août 2020, la COVID-19 avait infecté plus de 20 millions de personnes dans le monde, et le nombre de nouveaux cas dans la dernière période de deux semaines s'est accru de 10 % par semaine. Il s'agit d'une légère amélioration par rapport aux six semaines précédentes.

La recrudescence des cas dans des pays et des régions des États-Unis qui étaient stables, l'accroissement de la prévalence des foyers d'écllosion et la propagation communautaire constante font contrepoids à toute amélioration de la situation à l'échelle mondiale.

Les États-Unis sont le pays qui connaît la plus forte augmentation totale de nouveaux cas dans le monde, suivis de près par le Brésil, l'Inde, l'Afrique du Sud, le Mexique et la Russie. La plupart des pays européens et le Canada affichent une très faible hausse des nouveaux cas. Certaines régions d'Espagne et de Belgique sont retournées en confinement complet et certains pays enregistrent de nouveaux pics du nombre quotidien d'infections. En conséquence, des pays européens ont reporté leur décision finale au sujet du retour à l'école en septembre.

En Australie et au Japon, il continue à y avoir une forte transmission communautaire dans certaines régions. Hong Kong, qui était un modèle de lutte contre la propagation de la COVID-19, fait maintenant partie des zones chaudes et connaît ce qui est décrit comme une « troisième vague d'infections » depuis juillet. Il est important de surveiller l'évolution de la pandémie dans le monde parce qu'elle affecte directement les importations et les exportations de fournitures médicales.

Canada : La pandémie a infecté plus de 120 000 personnes au Canada jusqu'à maintenant, dont quelque 3 100 nouvelles personnes cette semaine (soit une augmentation de 2,6 %). Cette hausse est supérieure aux 2 400 nouveaux cas de la semaine précédente. Elle est associée à la longue fin de semaine d'août. La croissance des nouveaux cas est tombée à des niveaux qui ne s'étaient pas vus depuis le début de mars 2020, après une diminution importante en Ontario. Autres éléments importants à souligner :

- Il y a encore des foyers d'éclosion et ils sont principalement liés à des personnes parties ou venues d'une autre région du Canada, au nombre accru de rassemblements dans des maisons et à la réouverture des salles intérieures dans les bars et les restaurants.
- Le Canada s'approche de deux périodes de risque, notamment la longue fin de semaine de septembre et la rentrée scolaire imminente. Il est à craindre que ces dates entraîneront un pic de croissance des nouveaux cas, comme cela s'est produit après les longues fins de semaine de mai, de juillet et d'août cette année. Il faut généralement six semaines après un point de risque pour en voir l'incidence dans toute son ampleur et pour que la santé publique puisse conclure que le foyer est résolu.

États-Unis : La situation aux États-Unis pour ce qui est du nombre de nouveaux cas quotidiens s'est améliorée. Toutefois, comme prévu, le nombre d'hospitalisations et de décès s'est accru à cause de la hausse vertigineuse des infections au cours des quatre dernières semaines. Le nombre de nouveaux cas a augmenté d'environ 20 % dans les deux dernières semaines (ce qui est moins que l'augmentation de 27 % des deux semaines précédentes), pour atteindre plus de 5,3 millions de personnes infectées et plus de 166 000 décès.

Situation aux États-Unis par rapport à celle au Canada : Pour comparer l'incidence de la pandémie jusqu'à maintenant, il faut savoir que 1 Américain sur 62 a contracté la COVID-19, par rapport à 1 Canadien sur 312. Le nombre de cas non résolus aux États-Unis est largement plus élevé, soit environ 1 personne sur 2 000 aux États-Unis, contre 1 sur 8 000 au Canada. Il y a eu des signalements de transmission communautaire à du personnel dentaire aux États-Unis, le risque d'infection étant considérablement supérieur à l'extérieur des cabinets dentaires.

Milieus de la santé publique et ce à quoi il faut s'attendre :

Signalements de foyers d'éclosion : Jusqu'à maintenant, la riposte du Canada à la pandémie de COVID-19 a été efficace. L'évolution que connaîtra la pandémie à l'automne reste cependant incertaine, et les dentistes doivent continuer de faire un dépistage minutieux de la COVID-19 chez leurs patients avant leur rendez-vous et de suivre les informations liées à tout nouveau foyer d'éclosion. D'autres schémas d'infection pourraient apparaître dans les collectivités à mesure que la population restera de plus en plus à l'intérieur après la période estivale et retournera à l'école ou au travail.

Changements des stratégies de réaction : En plus de réagir rapidement aux foyers d'éclosion, l'Agence de la santé publique du Canada et les autorités de la santé des quatre coins du Canada poursuivent la planification de mesures telles que l'établissement de listes de priorités pour l'accès à un vaccin et sa distribution. L'Agence insistera aussi pour que tout vaccin ou médicament subisse des tests importants pour s'assurer de son innocuité et de son efficacité. Les efforts ciblés sur la prise en charge rapide des foyers d'éclosion permettent de mieux faire obstacle à la pandémie au lieu de tenter d'éliminer complètement le virus par l'imposition de restrictions accrues. Dans la foulée des efforts mis en place contre le virus, bien des régions ont rendu le port d'un masque obligatoire dans les lieux publics. Des messages sont ciblés sur les personnes de 30 à 40 ans en raison de l'augmentation du nombre de cas parmi ce groupe d'âge.

Réserves d'ÉPI : Le gouvernement du Canada continue ses efforts d'approvisionnement en équipement de protection individuelle (ÉPI) en prévision de l'automne. D'autres pays font de même, ce qui fait augmenter la demande et les prix. L'approvisionnement en ÉPI et les livraisons continuent d'être difficiles. De plus en plus de secteurs s'adaptent à la conjoncture et planifient pour les mois à venir soit en achetant de l'ÉPI pour la première fois, soit en révisant à la hausse leurs besoins en ÉPI, ce qui intensifie la concurrence pour obtenir ce matériel et limite les stocks qu'il est possible d'acheter.

Voie de l'avenir : Un médicament, des tests et la vaccination semblent constituer notre seule porte de sortie de la pandémie. Il y a plus de 200 vaccins en cours de développement, dont plusieurs en sont rendus aux premiers essais cliniques. Deux compagnies américaines qui travaillent chacune à un vaccin différent ont obtenu l'autorisation cette semaine de passer à des essais cliniques élargis portant sur plus de 30 000 personnes. Bien que cela soit une bonne nouvelle, il reste encore à mener des essais cliniques pour en évaluer l'innocuité et l'efficacité, ce qui signifie qu'il est peu probable qu'un vaccin soit prêt avant 2021.

Usure de la pandémie : leçons pour la profession dentaire

Jusqu'à présent, les bonnes pratiques de prévention des infections ont permis d'éviter toute transmission de la COVID-19 liée à des patients dans les cabinets dentaires. Cependant, des cabinets ont déclaré qu'il y avait eu des cas de transmission d'un membre du personnel à un autre (deux cas aux États-Unis et un en Australie). La profession dentaire peut en tirer des leçons :

1. Il faut vérifier et continuer à respecter les pratiques de distanciation dans les cabinets; faites attention au relâchement qui s'installera après un certain temps.
2. Il faut inviter à la prudence en ce qui concerne les voyages et les sorties dans les bars et restaurants.
3. En général, les cas d'éclosion et de transmission parmi le personnel de la santé ont été associés jusqu'à maintenant aux aires communes, telles que les salles à manger ou les salles de toilette¹. Cela continue d'être un motif d'inquiétude. Il est important de rappeler aux membres du personnel du cabinet les conseils suivants :
 - Il ne faut pas baisser pas la garde.
 - Le personnel doit porter un masque en tout temps au cabinet. Vu la difficulté d'assurer l'approvisionnement de tous les masques de qualité médicale, un masque personnel en tissu qui est lavé tous les jours constitue une bonne solution de rechange quand le personnel n'effectue pas de tâches cliniques, est en pause, ou entre ou sort du cabinet.
 - Il faut respecter la distanciation dans les coins repas, les zones de stérilisation et les autres aires communes pour éviter la propagation du virus.
 - Il faut continuer à prendre toutes les précautions nécessaires, y compris désinfecter les surfaces des aires communes, tels les comptoirs, les poignées de porte, les robinets, les éviers et les toilettes.
 - Il faut se laver les mains souvent.
4. Il faut maintenir des efforts de dépistage assidus de la COVID-19 quand un patient prend un rendez-vous et quand il se présente au cabinet.
5. Les cabinets dentaires dans les régions qui connaissent des foyers d'éclosion doivent redoubler de prudence. Ces foyers peuvent être associés à un établissement en particulier dans leur région, comme un hôpital, une usine de transformation, un bar, un restaurant ou un grand rassemblement familial en particulier. Les cabinets doivent en tenir compte dans leurs efforts de dépistage de la COVID-19 pour aider à réduire les risques de propagation de l'infection.

¹ Cette information se fonde sur les rapports de cas de l'Ontario et du Québec, en particulier dans les centres de soins de longue durée et les hôpitaux. Dans ces milieux, les protocoles ne stipulaient pas qu'un masque devait être porté en tout temps et les cas de transmission de l'infection de la COVID-19 d'un membre du personnel à un autre étaient courants selon les données de recherche des contacts et de suivi. Les premiers rapports de Chine corroborent ce constat.

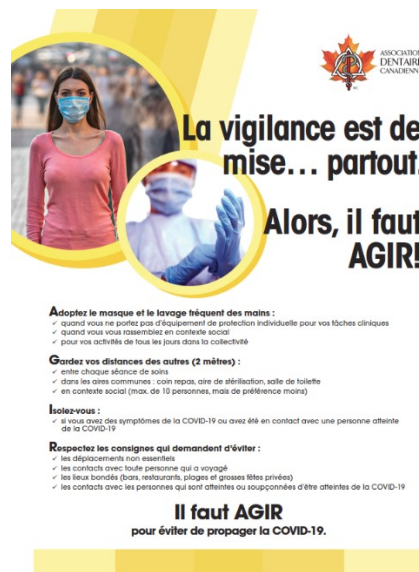
Groupe de travail de l'ADC sur la reprise des activités

Le Groupe de travail comprend des représentants de toutes les associations dentaires provinciales et territoriales membres de l'ADC. Il se réunit toutes les deux semaines pour :

1. faire le point sur la reprise des activités dans les cabinets dentaires au pays;
2. élaborer des stratégies en vue d'obtenir et de garantir de l'ÉPI;
3. définir les messages à diffuser au grand public au sujet de la reprise des activités des dentistes.

Nouveau ! Série d'affiches pour les cabinets dentaires : *La vigilance est de mise en tout temps!* À la recommandation du Groupe de travail et pour rappeler aux équipes dentaires de ne pas baisser la garde, l'ADC a élaboré une série de trois affiches pour les cabinets dentaires et des suggestions de points à discuter en petites réunions d'équipe. Ces affiches visent à rappeler au personnel de faire preuve d'autant de vigilance à l'extérieur de la salle de traitement qu'à l'intérieur.

Tout ce matériel, en français et en anglais, a été mis à la disposition des associations dentaires provinciales et territoriales membres de l'ADC pour qu'elles puissent y ajouter leur logo et le diffuser auprès de leurs membres, comme bon leur semble.



Aperçu d'une affiche de la série *La vigilance est de mise en tout temps!*. Les couleurs et le texte peuvent varier puisque les associations dentaires provinciales et territoriales ont la possibilité d'adapter le matériel à l'intention de leurs membres.

Rappels :

- Le Groupe de travail reprendra ses réunions bihebdomadaires le 9 septembre 2020.
- Le Groupe de travail continue de passer en revue sa liste de résultats à livrer et à établir des priorités. Toute attente particulière ou demande spéciale peut être adressée au Groupe de travail par l'entremise des représentants des associations dentaires provinciales et territoriales membres de l'ADC.

Des précisions sur la prestation de soins buccodentaires de routine au Canada :

Nouveau! L'ADC a émis une déclaration publique pour apporter des précisions sur le message de l'OMS conseillant de reporter les soins buccodentaires non essentiels.

Le 12 août 2020, l'ADC a publié une [déclaration publique](#) pour préciser que les [considérations](#) ayant conduit l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à conseiller le report des soins buccodentaires non essentiels pendant la pandémie de COVID-19 **ne sont pas pertinentes** à l'heure actuelle au Canada puisqu'il n'y a pas de transmission communautaire à grande échelle dans notre pays. Le Canada ne connaît que des foyers d'éclosion contenus, ce qui permet d'assurer des soins buccodentaires de routine.

L'ADC contacte la Fédération dentaire internationale (FDI) et envoie une lettre à l'OMS : L'ADC a ensuite communiqué avec l'OMS par [lettre](#) [en anglais] pour lui faire part de ses préoccupations quant à la publication inopportune et peu claire de ses considérations, qui a semé une grande confusion dans la population canadienne. Dans une autre [lettre](#) [en anglais] adressée cette fois à la Fédération dentaire internationale (FDI), l'ADC a exprimé sa surprise et son inquiétude quant au fait que l'OMS a négligé de consulter la FDI avant la publication de ses considérations. Une consultation aurait pu empêcher ces conséquences négatives.

Réactions de la FDI : Le 14 août, la FDI a publié une [déclaration](#) [en anglais] au sujet de la publication des considérations de l'OMS. Aussi, l'OMS, par l'entremise du réseau *WHO Global Oral Health Network*, a indiqué le même jour que malheureusement un certain nombre de reportages dans les médias au sujet de ses considérations n'ont pas précisé, sciemment ou non, que le report des soins buccodentaires de routine est seulement pertinent s'il y a une propagation communautaire intense et non contrôlée, un scénario qui ne correspond pas à la situation actuelle dans la plupart des pays.

Au nom de la profession dentaire et de la population du Canada, l'ADC encourage les grands organismes internationaux de la santé à renforcer la communication et la collaboration entre eux afin d'éviter que des incidents similaires ne se reproduisent. Pour maintenir une bonne santé buccodentaire et santé générale, la population canadienne doit savoir que, au stade actuel de la pandémie de COVID-19, elle peut obtenir des soins buccodentaires de routine au pays et qu'elle ne devrait pas reporter son rendez-vous chez le dentiste. Tous sont invités à aimer et à partager la déclaration publique de l'ADC dans [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#) pour sensibiliser la population jusqu'à ce que la confusion se dissipe.

Intermédiaire pour la diffusion des connaissances et de l'information

[CDA Oasis](#) est le principal outil de communication qu'utilise l'ADC pour transmettre des renseignements urgents au secteur dentaire au sujet de la pandémie de COVID-19.

Le **bulletin de CDA Oasis** de cette semaine a compilé « [des nouvelles dignes d'intérêt](#) » liées à la COVID-19. CDA Oasis a aussi fait la promotion de la [déclaration publique](#) de l'ADC apportant des précisions sur la pertinence du message de l'OMS conseillant de reporter les soins buccodentaires non essentiels.

Nouveau ! Le **numéro 5 de L'essentiel de l'ADC** est [en ligne](#). Consultez les articles ci-dessous au sujet des efforts que mène l'ADC durant la pandémie de COVID-19, à savoir :

- [Le Mot du président : Et nous sommes de retour...](#)
- [Favoriser sa pérennité : adopter une stratégie de domination par les coûts](#)
- [Reprise des activités des dentistes canadiens : premières impressions](#)
- [Soucieux de votre santé buccodentaire, votre dentiste est prêt à vous voir](#)
- [L'ADC devant le Comité de la Chambre des communes](#)
- [Initiatives de l'ADC entourant la pandémie](#)
- [Réponses à vos questions liées à la COVID-19](#)



Santé mentale et bien-être

La pandémie de COVID-19 pèse lourdement sur les personnes et les familles des quatre coins du Canada. Pour cette raison, il est plus important que jamais de veiller à sa santé mentale et à son bien-être général.

Pour profiter d'un soutien en matière de santé mentale et de bien-être, adressez-vous au Programme d'aide aux membres en passant par les médias sociaux, le centre d'assistance ou le site Web du CDSPI. Il est aussi possible de joindre ce programme de soutien pour la santé mentale et le bien-être au **1-844-578-4040** ou à partir du site www.travailsantevie.com.



Ce service offre gratuitement des services de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les dentistes, leur personnel et leur famille.

Centre d'assistance de l'ADC

Le centre d'assistance de l'ADC aide les dentistes et le personnel dentaire à s'y retrouver dans les programmes d'aide du gouvernement fédéral et à y accéder.

Si vous avez besoin d'aide, appelez le centre d'assistance de l'ADC au **1-866-232-0385**, du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 20 h, heure avancée de l'Est.



L'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19 travaille sans relâche sur plusieurs plans pour aider à atténuer les contrechocs de la COVID-19 sur la profession dentaire. L'ADC s'affaire à aborder les questions scientifiques, cliniques, économiques et commerciales ayant une incidence sur l'exercice de la médecine dentaire, ce qui comprend le déploiement d'efforts pour veiller à la santé mentale et au bien-être des dentistes, de leur famille et du personnel dentaire durant cette période difficile. L'ADC fera régulièrement le point quand il y aura du nouveau.



Association dentaire canadienne
1815, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 3Y6
Téléphone : 1-800-267-6354
Adresse électronique : reception@cda-adc.ca
www.cda-adc.ca/fr



CANADIAN
DENTAL
ASSOCIATION

ASSOCIATION
DENTAIRE
CANADIENNE

Le présent document, ainsi que tout fichier lié qui y est associé, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire. Il peut contenir des données protégées et/ou confidentielles. Il est strictement interdit de copier, de diffuser ou de distribuer ce message ou son contenu. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez l'effacer de votre système et répondre à ce message afin que nous puissions veiller à ce qu'à l'avenir, cette erreur ne se reproduise pas. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, il vous est aussi strictement interdit de copier ou de distribuer ce message ou son contenu.